

**AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI**

Oslo, le 12/04/2016



**OSLO**

N° 204.02.25/ 43 /RE/2016

**Concerne** : Répertoire des associations de la diaspora burundaise.

L'Ambassade de la République du Burundi auprès des pays de la Scandinavie porte à la connaissance des ressortissants burundais résidants au Danemark, en Finlande, en Suède, en Norvège et en Islande que le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale aimerait constituer un répertoire des associations de la diaspora burundaise.

Ledit ministère a déjà organisé des rencontres avec la diaspora à Bujumbura et à Bruxelles pour voir ensemble comment participer à la construction de notre chère patrie. Le ministère a besoin de ce répertoire pour optimiser l'interaction et la coopération avec la diaspora.

Pour ce faire, le Ministère serait gré aux représentants d'associations de bien vouloir donner les renseignements suivants :

- 1) Nom de l'association;
- 2) Objet social ;
- 3) Type de projets développés au Burundi ou dans les pays de résidence ;
- 4) Personne de contact ;
- 5) Adresse physique du siège social ;
- 6) Adresse électronique

Que celui ou celle qui a besoin d'une précision n'hésite pas à contacter l'Ambassade.

L'Ambassade rappelle à ceux qui ne l'ont pas encore fait de lui annoncer leur participation à la rencontre du 30 avril 2016.

L'Ambassade saisit l'occasion pour renouveler aux membres de la diaspora burundaise de la Scandinavie, l'assurance de sa haute considération.

**Pascal RUHOMVYUMWORO**

